

Chapitre 8. Du « Maroc inutile » au Maroc en déclin. La décroissance territoriale et son traitement politique dans un pays du Sud

Tarik Harroud, Max Rousseau

DANS **DÉCLIN URBAIN 2021**, PAGES 253 À 287
ÉDITIONS **ÉDITIONS DU CROQUANT**

DOI 10.3917/asava.beal.2021.01.0253

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/declin-urbain--9782365122788-page-253?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions du Croquant.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Chapitre 8

Du « Maroc inutile » au Maroc en déclin. La décroissance territoriale et son traitement politique dans un pays du Sud

Tarik Harroud, Max Rousseau¹

Introduction : le déclin au Sud, un angle mort de la recherche

En comparaison du Nord, peu de travaux sont consacrés aux villes du Sud en faible croissance ou en déclin². On peut expliquer ce relatif désintérêt par le contraste général des dynamiques démographiques : dans l'ensemble, les rythmes de l'urbanisation au Sud restent rapides, en comparaison du ralentissement connu au Nord. Les taux de natalité plus soutenus ainsi que la poursuite de l'exode rural expliquent ce contraste. On peut néanmoins soutenir que ces caractéristiques démographiques seront de moins en moins prégnantes. Prenons pour ce faire l'exemple évocateur du Maroc, au Maghreb, qui sera développé dans la suite de ce chapitre. De 1960 à aujourd'hui, le taux d'urbanisation y a doublé, de 30 % à 60 % ; les prévisions tablent par ailleurs sur une poursuite du processus (75 % en 2050)³. De ce fait, les campagnes continuant à se vider, jouent de moins en moins un rôle de « résér-

1. Tarik Harroud, INAU Rabat ; Max Rousseau, UMR ART-Dev, CIRAD Montpellier / INAU Rabat.

2. Citons comme exceptions Ivonne Audirac, Jésus Arroyo Alexandre (eds.), *Shrinking cities South/North*, México, Juan Pablos Editor, 2010 ; Harry Richardson, Chang Woon Nam (eds.), *Shrinking cities. A global perspective*, Londres, Routledge, 2014.

3. Haut-Commissariat au Plan, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat au Maroc*, 2014.

voir » pour la future croissance des villes, d'autant que le taux de natalité y a fortement décru (de 7 à 2,5 enfants par femme entre 1962 et 2014). Dans les villes elles-mêmes, le taux de natalité a connu une chute encore plus brutale (de 8 à 2 enfants par femme sur les cinq dernières décennies)⁴. La tendance générale de la croissance démographique urbaine marocaine est donc au ralentissement.

Au-delà des facteurs démographiques, le désintérêt de la recherche pour le déclin urbain au Sud peut s'expliquer par des dynamiques économiques de la croissance urbaine dans l'ensemble différentes de celles du Nord : l'« urbanisation sans industrialisation » qui caractérise davantage le Sud fait que le déclin urbain y semble logiquement moins à craindre. Mais il faut en fait ici distinguer *les Suds* : en Asie du Sud-Est et plus particulièrement dans le nouvel « atelier du monde » (la Chine), l'urbanisation est tirée par une industrialisation soutenue (destinée à l'exportation et abondée par des flux d'investissements extérieurs massifs), évoquant la trajectoire connue précédemment par l'Europe et l'Amérique du Nord. Inversement, d'après la thèse influente de Dani Rodrick⁵, ces trajectoires constituent l'arbre qui cache la forêt de la « désindustrialisation prématurée » qui caractérise aujourd'hui les Suds. En effet, dans la plupart des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine, non seulement l'industrialisation s'est révélée beaucoup plus lente et limitée qu'au Nord, mais la désindustrialisation a débuté nettement plus précocement, sous l'effet de la mondialisation et notamment de la concurrence Sud-Sud. Le phénomène frappe même les BRICS comme le Brésil (15 % d'emplois industriels au maximum dans les années 1980) et l'Inde (13 % d'emplois industriels au maximum au tournant des années 2000), qui voient leurs emplois industriels reculer continuellement depuis des « pics » pourtant

4. *Idem.*

5. Dani Rodrik, « Premature Deindustrialization », *Journal of Economic Growth*, vol. 21, n° 1, 2016, p. 1-33.

relativement bas. La déstabilisation urbaine qui s'ensuit a été bien décrite par Mike Davis :

« Depuis le milieu des années 1980, les grandes villes industrielles du Sud – Bombay, Johannesburg, Buenos Aires, Belo Horizonte et São Paulo – ont toutes souffert de fermetures massives d'usines et d'une désindustrialisation tendancielle. Ailleurs, l'urbanisation s'est trouvée plus radicalement découplée de l'industrialisation, voire du développement *stricto sensu*, ainsi que, dans le cas de l'Afrique subsaharienne, de ce corollaire supposé nécessaire de l'urbanisation qu'est l'augmentation de la productivité agricole. »⁶

Pourtant, au-delà de la paupérisation et de la « bidonvillisation » massive, les effets de cette désindustrialisation précoce restent méconnus. C'est ici que penser les villes du Sud en voie de désindustrialisation comme des *shrinking cities* peut s'avérer profondément heuristique. Ceci implique néanmoins d'adapter les indicateurs démographiques, qui nuisent à l'observation de la diffusion du déclin urbain à l'échelle mondiale : prendre en compte la différence générale des taux de croissance nationaux entre Nord et Sud nécessite par exemple d'utiliser les notions de « villes à croissance modérée » ou bien de « déclin relatif »⁷. Dès lors, l'intégration des villes en voie de désindustrialisation du Sud dans la littérature sur les *shrinking cities*, jusqu'ici centrée sur les villes du Nord, permet de mieux souligner les convergences et les divergences.

Dans son cadrage général du déclin urbain au Brésil, Sergio Moraes montre que ce phénomène est modelé par des processus plus spécifiques, parmi lesquels une faiblesse générale des gouvernements à créer des emplois, des dynamiques contrastées du développement territorial causées par la concentration oligarchique des terres, une spéculation rendue plus in-

6. Mike Davis, *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*, Paris, La Découverte, 2006, p. 17.

7. Andy Pike, Danny MacKinnon, Mike Coombes, Tony Champion, David Bradley, Andrew Cumbers, Liz Robson, Colin Wymer, *Uneven Growth: Tackling City Decline*, York, Joseph Rowntree Foundation, 2016.

tense par la faiblesse de la réglementation et la prégnance de la corruption, ou encore la faiblesse des logements sociaux⁸. Ces spécificités du déclin urbain se révèlent également variables, comme nous le verrons, pour le Maroc. Enfin d'un point de vue socio-politique, on peut penser qu'au niveau local par exemple, et à l'instar du Nord, la destruction des structures d'encadrement collectif ancrées dans l'industrialisation (syndicalisme, partis progressistes, paternalisme) s'accompagne d'une modification profonde des formes de régulation territoriales, horizontales, mais aussi verticales. De manière plus spécifique, on peut également penser que le type de régime politique (autoritaire/démocratique) et le degré de centralisation constituent des facteurs particulièrement puissants pour expliquer les trajectoires des villes des Suds en voie de désindustrialisation.

Ce chapitre vise ainsi trois objectifs. Premièrement, il s'agit d'introduire la question du déclin urbain dans un pays du Sud où celle-ci n'a jamais été identifiée, ni par les politiques publiques, ni par la recherche : le Maroc. Nous montrerons ici que le déclin territorial y constitue pourtant un phénomène important, puisqu'il concerne aujourd'hui un cinquième des villes. Par ailleurs, le Maroc apparaît comme un pays particulièrement intéressant parce que la question du déclin urbain y constitue aujourd'hui l'objet d'une mise à l'agenda national. Celle-ci résulte du soulèvement récent d'une partie de la population de Jerada, une ancienne ville minière connaissant depuis deux décennies une forte décrue démographique, une dévitalisation économique et une paupérisation de sa population.

Deuxièmement, ce chapitre vise à montrer l'intérêt d'utiliser en partie la littérature sur les villes en déclin du Nord pour mieux penser les convergences et les divergences dans cette

8. Sergio Moraes, « Inequalities, Urban Shrinkage and Urban Policies in Brazil », *Communication au quatrième colloque de l'ACSP-AESOP*, Chicago, Juillet 2008.

diffusion du déclin territorial à l'échelle mondiale. De fait, si certains facteurs du déclin territorial au Maroc sont également souvent mis en lumière pour le Nord – et notamment la transition démographique, l'étalement urbain et la désindustrialisation –, d'autres sont davantage spécifiques. Trois facteurs découlant plus spécifiquement du contexte marocain seront ainsi mis en lumière ici : le rôle du climat sur la dévitalisation de régions agricoles ; le rôle des conflits géopolitiques, avec leurs conséquences sur les frontières ; et enfin, le rôle du politique, dans un État gouverné par un régime extérieur (pendant la période coloniale) puis par un régime autoritaire, plaçant les périphéries en situation de dépendance, et parfois d'abandon, de la part du centre. Si cette dimension « punitive » de la décroissance existe également au Nord (des politiques d'abandon des *inner-cities* nord-américaines après les émeutes raciales du tournant des années 1970 [Chapitre 7 : Akers, Béal et Rousseau], accusées de viser la dispersion des populations indésirables, jusqu'au projet de Margaret Thatcher d'un « déclin planifié » pour Liverpool après les émeutes de 1981), elle apparaît clairement comme un élément prégnant dans le déclin territorial au Maroc.

Troisièmement, il s'agit de proposer de premières pistes de réflexion sur la gestion différenciée du déclin urbain au Sud. Si ce processus, nous le verrons, est susceptible de déclencher des mobilisations sociales importantes, l'absence d'identification du problème par les pouvoirs publics apparaît comme hautement problématique. Elle explique la forte différenciation des politiques ciblant les villes en déclin, mais aussi et surtout, leur absence générale d'adaptation aux spécificités de ces territoires.

Dans un premier temps, nous proposerons des éléments de réflexion généraux caractérisant et expliquant la diffusion du déclin urbain au Maroc. Nous nous appuierons pour ce faire sur une analyse démographique concernant la totalité des communes et collectivités territoriales du Maroc, sur la base

des trois derniers recensements généraux de la population et de l'habitat. Dans un second temps, nous comparerons la diversité des réponses au déclin urbain en mettant en exergue une variable explicative forte : le degré de proximité des territoires en déclin au centre, dans un régime autoritaire et centralisé. Nous nous appuyons ici sur les premiers résultats d'une enquête en cours sur des villes en déclin paradigmatiques : les villes minières. Comme leurs homologues du Nord, celles-ci sont en effet des villes particulièrement exposées au déclin en raison de leur mono-activité, qui les rend vulnérables aux dynamiques de la mondialisation face auxquelles elles font figures de perdantes⁹. Une cinquantaine d'entretiens ont été menés avec des acteurs et des actrices diversifié-es (élu-es et technicien-nes, représentant-es de l'État local, associations) dans les quatre villes présentées ici : Youssoufia, Khourigba, Benguerir et Jerada.

1. Aux sources du déclin des villes marocaines

Du figement des (dés)équilibres territoriaux issus de la colonisation...

Précisons d'emblée que les dynamiques de déclin démographique et économique sont déjà anciennes au Maroc : plusieurs chroniqueurs mentionnent ainsi, dans leurs écrits historiques¹⁰, les processus de déclin urbain pouvant aller jusqu'à la disparition de villes. C'est notamment le cas de villes sahariennes et oasiennes situées au croisement des anciennes routes commerciales du Sud du Maroc. En revanche, l'ampleur et le rythme des dynamiques de déclin démographique actuellement observées dans différentes zones du territoire natio-

9. Marco Bontje, « Facing the challenge of shrinking cities in East Germany: the case of Leipzig », *Geojournal*, vol. 61, n° 1, 2004, p. 13-21 ; Emmanuelle Cunningham-Sabot, Sylvie Fol, « Schrumpfende Städte in Westeuropa: Fallstudien aus Frankreich und Grossbritannien », *Berliner Debatte Initial*, n° 1, 2007, p. 22-35.

10. Voir Mohammed Naciri, *Désirs de ville*, Rabat, Économie critique, 2018.

nal constituant indéniablement un fait inédit. Nous le verrons, au Maroc, le facteur politique joue un rôle important dans le déclin territorial. Comprendre la décroissance actuelle de nombreux territoires marocains nécessite dès lors de prendre la mesure des grandes évolutions politiques et économiques récentes du Maroc.

Le déclin connu actuellement par de nombreux territoires marocains doit en premier lieu être compris comme la conséquence d'un développement inégal accéléré par une politique d'aménagement duale, dont les origines remontent à l'instauration d'un Protectorat par la France au début du XX^e siècle. La transformation de l'économie marocaine en une « économie satellite » par la colonisation française s'appuyait en effet sur la distinction, par les autorités du Protectorat, entre un « Maroc utile » et un « Maroc inutile ». Celle-ci reprenait *grosso modo* la distinction entre *Bled el-Makhzen*, les territoires soumis à l'autorité du sultan, et *Bled el-Siba*, les territoires de révolte. Cette précision s'avère utile : il existe une composante à la fois économique et politique à la vision duale qui prédomine dans l'aménagement du territoire marocain, dont l'impact sur la destinée des territoires s'avère crucial. À l'époque coloniale, le Maroc utile est celui des plaines fertiles et des grandes villes portuaires de la Côte Atlantique qui assurent les fonctions de commandement et d'import-export. Le développement se polarise au détriment du « Maroc inutile », le monde montagnard aux économies jugées insuffisamment productives. Cette stratégie de développement découle plus largement d'une colonisation elle-même duale, résumée ainsi par Abdellah Laouina : « Dans les plaines, une gestion civile avec colonisation d'enracinement et de production, et en montagne, déclarée terre berbère à maintenir à l'écart de la modernisation, des zones d'encadrement militaires »¹¹. Enfin, afin de réduire le recours à l'armée, le Protectorat s'appuie sur la cooptation de notables

11. Abdellah Laouina, *Gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité au Maroc*, Royaume du Maroc, Rabat, 2006, p. 42.

acquis au gouvernement français et qui contrôlent les anciens territoires tribaux en s'arrogeant de larges assiettes foncières¹². Comme l'indique Rémy Leveau, « en schématisant, on peut dire que l'administration française s'est assuré le contrôle du Maroc utile, en laissant les notables exploiter le monde rural traditionnel. »¹³ Au final, d'après l'influente thèse de Janet Abu-Lughod¹⁴, le développement inégal du Maroc constitue l'héritage du projet politique du Protectorat.

Les premières décennies après l'indépendance survenue en 1956 voient une contestation grandissante du nouvel ordre social post-colonial articulé autour d'un roi concentrant de nombreux pouvoirs. Le jeune monarque, Hassan II, mène en retour une politique visant la préservation de la monarchie déstabilisée par l'évolution du mouvement nationaliste. Celui-ci repose notamment sur les milieux étudiants et ouvriers acquis à la gauche démocratique. Le point commun de ces forces sociales contestatrices est d'émaner des grandes villes. Le régime va donc puiser les ressources indispensables à sa stabilité en s'appuyant sur une alliance contre-nature entre la grande bourgeoisie urbaine, qui s'arroge les positions créées par la colonisation dans la haute administration et les affaires, et les notables conservateurs qui exercent une influence stabilisatrice dans le monde rural¹⁵. Les conséquences politiques de cette alliance historique expliquent notamment la faiblesse persistante de l'industrialisation marocaine, qui reste limitée à quelques industries de transformation, notamment le textile¹⁶.

12. Pierre Espérandieu, *Lyautey et le protectorat*, Thèse de doctorat en droit, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1947.

13. Rémy Leveau, *Le fellah marocain défenseur du trône*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985, p. 7.

14. Janet Abu-Lughod, *Rabat, Urban Apartheid in Morocco*, Princeton, Princeton University Press, 1980.

15. Rémy Leveau, *Le fellah marocain défenseur du trône*, op. cit.

16. Jean-François Clément, « Les effets sociaux du programme d'ajustement structurel marocain », *Politique étrangère*, vol. 60, n° 4, 1995, p. 1003-1013.

La stabilité politique des campagnes apparaît donc cruciale. L'objectif est de « fixer » la population rurale, afin d'une part de s'assurer son soutien, et d'éviter d'autre part l'agrandissement des bidonvilles des grandes villes de la côte, principaux foyers de contestation de l'ordre social et politique identifiés par le Protectorat, puis par le régime post-colonial. Pour ce faire, une politique développementaliste va donc prendre le relais de la politique coloniale, en visant *le statu quo* territorial afin de limiter l'exode rural. Du point de vue de l'aménagement du territoire, il s'agit donc de redistribuer les ressources vers le monde rural. Le principal pilier de cette stratégie est la « politique des barrages » des années 1960 et 1970, dans l'objectif d'ouvrir un million d'hectares de terres agricoles à l'irrigation. Mais celle-ci concerne avant tout l'ancien « Maroc utile ».

Après l'abandon rapide de l'option industrielle, le choix effectué au milieu des années 1960 est le tourisme, promu au rang de deuxième priorité nationale (après l'agriculture), et visant principalement la stabilisation de l'ancien « Maroc inutile ». Comme l'écrit Mohammed Hillali : « On peut donc en déduire que le tourisme était un contrepoids, destiné avant tout à faire croire aux habitants des contrées pauvres qu'ils n'étaient pas les oubliés de la politique du développement. »¹⁷ Les résultats de cette politique touristique, qui dénotent le tournant libéral du régime marocain, s'avèrent toutefois nettement insuffisants au décollage des territoires périphériques et enclavés. On note enfin un resserrement de l'encadrement administratif (affinement du maillage des circonscriptions, création des chefs-lieux de province, etc.). Cette déconcentration répond tout autant à une logique « sécuritaire » – celle de la réaffirmation du contrôle du centre sur les périphéries – que d'une logique d'équilibre du développement régional – l'attribution d'une nouvelle province s'accompagnant de la création d'administrations et d'agences ministérielles susceptibles d'entraîner des retombées

17. Mohammed Hillali, « Du tourisme et de la géopolitique au Maghreb : le cas du Maroc », *Hérodote*, n° 127, 2007, p. 58.

économiques¹⁸. Ces deux logiques, « sécuritaire » et « développementaliste », sont intimement liées : la fragilisation des espaces périphériques est en effet susceptible de déboucher sur des phénomènes potentiellement déstabilisateurs pour l'ordre politique (exode rural incontrôlé, concentration de bidonvilles). Au final, durant les décennies qui succèdent à l'indépendance, les grands (dés)équilibres territoriaux issus de la colonisation sont maintenus. Comme l'écrit Robert Escallier : « A un réseau urbain si lâche, au début du siècle, qu'il en paraît « inefficace », a fait place un réseau plus complexe, plus ramifié, mais hétérogène. Une cité millionnaire, plusieurs grandes villes, une multitude de petits centres : il manque au Maroc une série de villes intermédiaires (...). En privilégiant certains centres, la colonisation a imposé un schéma d'armature urbaine incomplet et déséquilibrant, la polarisation de l'espace au profit d'une très grande ville. L'évolution des dernières années n'est pas venue modifier ce précédent historique, la diffusion géographique du phénomène d'urbanisation montre une accentuation de la concentration littorale atlantique »¹⁹.

... à leur accroissement : territoires gagnants et perdants de la néolibéralisation

Cette armature urbaine connaît une nette évolution à partir des années 1980. Le plan d'ajustement structurel (PAS) dicté par le FMI conduit en effet à une accentuation des déséquilibres figés depuis l'indépendance. Dès lors, mondialisation, libéralisation et privatisation contribuent à accentuer

18. Andreas Kagermeier, « Décentralisation et développement local dans le Rif oriental », in Mohamed Berriane et Abdellah Laouina (dir.), *Le Développement du Maroc Septentrional*, Gotha, Perthes, 1998, p. 233-244 ; Jean-François Troin, « Les régions périphériques de l'Est et du Sud marocains : vers de nouvelles formes d'intégration à l'espace national ? », in Mohamed Berriane et Pierre Signoles (dir.), *Les espaces périphériques au Maroc et au Maghreb à l'heure de la mondialisation*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohammed 5-Agdal, 2000, p. 147-160.

19. Robert Escallier, « La croissance urbaine au Maroc », in René Duchac (dir.), *Villes et sociétés au Maghreb : Etudes sur l'urbanisation*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1974, p. 155.

les dynamiques métropolitaines par la concentration des richesses dans les grandes villes « gagnantes » de la côte²⁰. Inversement, les régions rurales périphériques sont les grandes perdantes. En effet, le PAS se traduit également par une cure d'amaigrissement de l'État, qui assèche la politique de développement agricole : dans ce dernier secteur, la part des investissements de l'État est divisée par trois au cours des seules années 1980²¹. Alors qu'une nouvelle bourgeoisie rurale prend le relais en investissant massivement dans le rachat de terrains et la modernisation de l'agriculture, la sécheresse persistante du début des années 1980 conduit à une accélération de l'exode rural, qui débouche sur un rapide accroissement de la population des bidonvilles des grandes métropoles de la côte Atlantique. Les migrations internationales prennent quant à elles une tournure définitive, sous l'effet de la politique de regroupement familial adoptée par les États européens à partir des années 1970, mais aussi du développement de l'émigration clandestine liée à la fermeture progressive des frontières. Sous l'effet de cette évolution des flux migratoires, une partie des petites et moyennes villes qui jouaient traditionnellement la fonction de nœuds d'organisation du monde rural et de fixation des populations tentées par l'exode rural, notamment dans les zones enclavées, entrent dans un cycle de dévitalisation de moins en moins compensé par un solde naturel lui-même en baisse structurelle. Cette polarisation du territoire marocain est encore accentuée par la concentration actuelle des investissements publics et privés sur la mégalopole Kénitra-Rabat-Casablanca-Al Jedida, qui concentre 75 % de la population urbaine et 80 % du PIB. Inversement, la situation générale des territoires ruraux et montagnards laissés à l'écart des axes de circulation ne s'améliore guère. Cette dualisation

20. Jean-François Clément, « Les effets sociaux du programme d'ajustement structurel marocain », art. cit., p. 1009.

21. *Ibid.*

de la politique d'aménagement laisse Mohammed Naciri²² conclure que la distinction entre « Maroc utile » et « Maroc inutile » reste toujours d'actualité.

Pourtant, la dévitalisation des nombreux territoires marocains « perdants » reste généralement passée sous silence : tout comme au Nord, la recherche sur le Maroc semble avant tout fascinée par les territoires « gagnants » de la côte Atlantique et notamment sur ces « espaces du néolibéralisme »²³ créés par les méga-projets impulsés par des partenariats publics-privés internationaux. Cette faible reconnaissance explique en partie l'inachèvement de la mise à l'agenda des déséquilibres territoriaux à la fin des années 1990, sous l'effet des mobilisations qui font suite à la fermeture des mines de charbon de Jerada, et de la frontière algérienne qui déstabilise la région de l'Oriental. Dès cette époque, la question du déclin commence certes à s'introduire dans les discours politiques au Maroc. Mais celui-ci reste considéré comme un enjeu purement économique et non démographique d'une part ; et comme un problème ponctuel et étroitement localisé (« ville en crise ») et non structurel de l'autre.

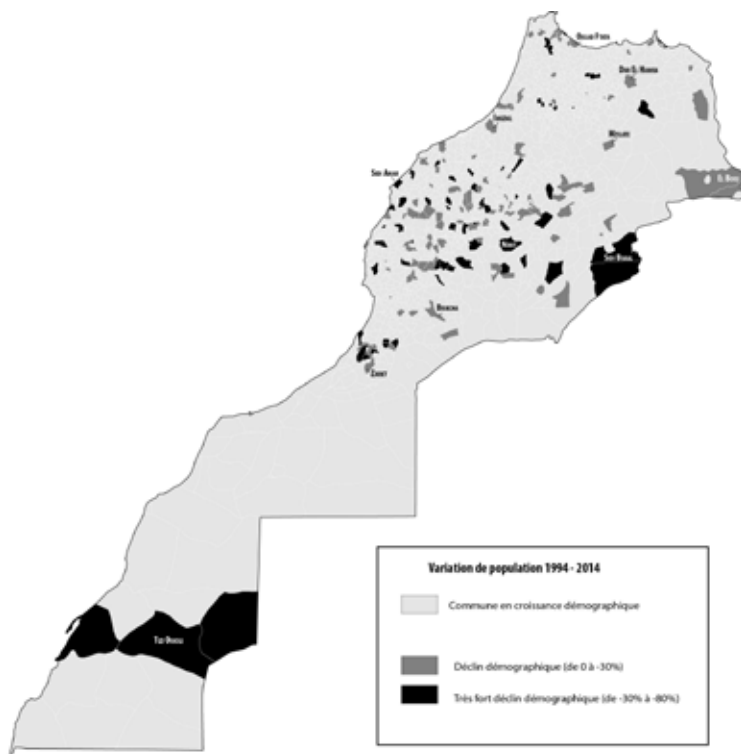
2. Entre géographie, économie et... politique : typologie d'un déclin territorial aux causes multiples

Rétrospectivement, il apparaît que ces premiers discours sur le déclin territorial n'ont pas débouché sur une véritable inflexion des politiques publiques : les territoires concernés, comme Jerada, ont simplement fait l'objet d'une « mise à niveau », c'est-à-dire d'investissements publics importants dans les infrastructures de base et la voirie. Ceux-ci permettent certes d'afficher la présence de l'État, et de fournir des marchés aux groupes de BTP locaux, mais ils ne sont pas susceptibles de relancer des territoires dont la situation de déclin

22. Mohammed Naciri, *Désirs de ville*, op. cit.

23. Neil Brenner, Nik Theodore (dir.), *Spaces of Neoliberalism*, Londres, Blackwell, 2002.

structurel est désormais rendue visible par leur entrée dans la décroissance démographique. En effet, l'analyse des trois derniers recensements démontre l'ampleur du ralentissement démographique, qui s'étend de surcroît sur une large part du territoire national. Nous avons pourtant retenu ici une acception relativement restreinte du terme, en considérant qu'une commune est considérée comme affectée par un déclin démographique si elle observe un rythme d'accroissement négatif durant les trois derniers recensements, soit deux décennies consécutives. L'analyse montre donc non seulement le caractère structurel du déclin démographique, mais aussi l'importance de sa diffusion : le déclin marocain concerne des territoires hautement différenciés, questionnant ainsi frontalement la thèse du caractère ponctuel et conjoncturel du déclin marocain mis en avant par les pouvoirs publics (Figure 1).

Figure 1. Le Maroc en déclin

Source : Recensements généraux de la population et de l'habitat au Maroc, 1994 et 2014, traitements par les auteurs et Stéphane Coursière

Ainsi, 180 communes rurales et urbaines connaissent un déclin démographique structurel, soit 15 % du nombre total des collectivités territoriales au Maroc. La décroissance affecte des territoires de tailles diverses (petits centres urbains, communes rurales, arrondissements urbains très peuplés situés dans les grandes métropoles) et plus particulièrement les communes « centrales » situées au cœur des grandes villes du Maroc. Si huit villes de plus de 100 000 habitant-es sont concernées, ce sont principalement les petites communes de moins de 20 000 habitant-es qui sont les plus concernées par la dé-

croissance au cours des trois dernières décennies. Le processus se caractérise également par l'importance de sa diffusion : plus de la moitié des provinces marocaines comprennent au moins une commune touchée par le déclin.

Tableau 1. Répartition des communes touchées par le déclin démographique par région et par province

Région	Nombre de provinces concernées par la décroissance	Nombre de communes décroissantes	Provinces les plus touchées
Souss-Massa	3	37	Taroudant : 14 communes Agadir : 13
Tanger-Tétouan – Al Hoceïma -	7	31	Al Hoceïma : 12 Deriouch : 9
Oriental	5	21	Oujda : 6 Jerada : 5
Rabat-Salé-Kénitra	4	14	Khémisset : 12
Fès - Meknès	5	19	Taza : 11
Settat-Casablanca	3	12	Casablanca : 7 arrondissements
Marrakech-Safi	3	9	Essaouira : 5
Guélmin- Oued Noun	3	12	Sidi Ifni : 9
Béni Mellal-Khénifra	3	18	Khouribga : 14
Drâa-Tafilalet	4	7	Errachidia : 5
Total	40 provinces	180 communes	

Source : RGPH, 1994, 2004 et 2014, traitements par les auteurs.

Si la décroissance se caractérise donc par sa diffusion, des concentrations de communes en déclin s'observent plus particulièrement dans certaines provinces. Sans surprise, on constate en premier lieu qu'elles sont majoritairement situées dans les régions périphériques du « Maroc inutile », dans la droite lignée de la vision « pragmatique » du Protectorat français. Il s'agit plus précisément au Nord, du Rif (province d'Al

Hoceïma, avec 12 communes en déclin) ; au Sud, du Souss (province de Taroudant, 13 communes) ; à l'Est, de l'Oriental (provinces d'Oujda et Jerada, 11 communes) ; et du centre (province de Khouribga, 14 communes). De manière assez schématique, une typologie générale peut être dressée à partir des zones de concentration du déclin dégagées par l'analyse démographique. On relève ainsi sept grandes catégories de territoires en déclin, qui relèvent chacune de spécificités géographiques, économiques, politiques, voire ethniques distinctes – même si, bien évidemment, certaines peuvent se recouper :

Les territoires « *punis* » : il s'agit de territoires dans lesquels le rapport centre-périphérie prend la forme d'un cycle d'oppositions et de répression. Ces territoires se caractérisent par un faible niveau d'investissement public, par un sous-équipement en infrastructures d'importance, par des niveaux assez élevés de précarité, et enfin par d'importants mouvements de migration. Le territoire le plus concerné est ici le Rif, au nord du Maroc, qui connaît aujourd'hui la seconde concentration de communes en déclin au Maroc, notamment dans les provinces de Nador, Deriouch et Al Hoceïma. Territoire berbère enclavé, traditionnellement opposé à la centralisation du régime, et réprimé par le régime dès les lendemains de l'indépendance, le Rif constitue une périphérie aux sens géographique, politique, ethnique et économique (importance de la culture du cannabis et de la contrebande)²⁴. À l'instar d'autres régions enclavées (Haut Atlas), la population du Rif dépend aujourd'hui majoritairement de l'économie résidentielle, avec les transferts monétaires issus de l'importante émigration européenne. La « périphérisation » du Rif, sous l'effet des sous-investissements publics dans ses zones rurales²⁵, a finalement

24. Angela Suárez Collado, « Territorial Stress in Morocco: From Democratic to Autonomist Demands in Popular Protests in the Rif », *Mediterranean Politics*, vol. 20, n° 2, 2015, p. 217-234.

25. Andreas Kagermeier, « Décentralisation et développement local dans le Rif oriental », art. cit.

débouché sur son déclin : à partir des années 1970, l'instauration du regroupement familial dans les pays d'immigration, l'émigration clandestine, et la sécheresse menaçant les activités agropastorales, entraînent une décroissance. Par exemple, les Beni Saïd, région montagneuse du Rif Oriental auparavant surpeuplée et surexploitée, dont la base économique agricole décline sous l'effet de la dégradation environnementale (stress hydrique, érosion), voient leur population diminuer de 30 % au cours des seules années 1980 et 1990²⁶. La périphérisation du Rif a constitué le terreau du *hirak* de 2016, la mobilisation qui s'est déroulée dans la région d'Al Hoceïma. Celle-ci a été réprimée, mais la médiatisation du mouvement a entraîné d'importantes recompositions politiques au niveau central (limogeage de plusieurs ministres et lancement en urgence d'un important programme de développement du Rif).

Les territoires frontaliers : il s'agit de territoires situés dans les marges géographiques du territoire, qui ont subi un ralentissement économique à la suite de conflits politiques à l'échelle régionale. C'est le cas principalement de l'Oriental, région de l'Est marocain, qui connaît un processus de déclin économique puis démographique suite à la fermeture des frontières entre le Maroc et l'Algérie. De fortes dynamiques migratoires vers les métropoles marocaines, mais aussi vers l'étranger, sont observées dans les centres urbains et ruraux de cette région, notamment à la suite de la déstabilisation de la base économique d'Oujda, carrefour régional devenu cul-de-sac. L'évolution des circuits bouleverse l'armature urbaine régionale, puisque les villes moyennes, voire les grandes villes, sont court-circuitées par les migrations vers la côte Atlantique et vers l'Europe, qui apparaissent de surcroît désormais définitives.

26. Evelyne Gauché, *Les campagnes des Beni Saïd (Rif oriental, Maroc) : l'exemple de la crise d'une montagne et de son avant-pays*, Thèse de doctorat en géographie, Université Paris X-Nanterre, 2002.

Les territoires miniers : ce sont les territoires d'extraction de différentes mines (phosphate, charbon, or, zinc) qui connaissent depuis la fin des années 1990 un ralentissement. Ces territoires qui attiraient une main-d'œuvre importante issue de différentes régions connaissent des difficultés à la suite de l'automatisation de l'extraction, comme à Youssoufia, ou à la fermeture des puits, comme à Jerada. La décroissance démographique est la conséquence d'un déclin économique dans des territoires faiblement diversifiés, et qui débouche souvent sur une simple alternative entre émigration ou paupérisation. Deux principaux territoires miniers se distinguent par l'importance des dynamiques de déclin démographique : la région de l'Oriental (de surcroît déstabilisée par la fermeture de la frontière), notamment dans la province de Jerada (cinq communes dont la ville principale) ; et la province de Khouribga, qui subit les conséquences de l'automatisation de l'extraction de la principale ressource minière du Maroc, le phosphate. Ces deux territoires concentrent la plus importante concentration de communes en décroissance au Maroc. Il s'agit là encore de territoires en voie de périphérisation, qui tirent l'essentiel de leurs ressources d'une économie résidentielle irriguée par les transferts monétaires des émigrés en Europe.

Les territoires oasiens : situés dans les espaces sahariens et présahariens, les oasis constituaient souvent des territoires prospères. Les périodes de forte sécheresse observées dans ces zones à partir des années 1990 ainsi que l'absence de véritables projets d'investissements publics ont entraîné une dévitalisation économique, conduisant à l'accélération des migrations et *in fine*, à une décroissance démographique. Ces effets sont aujourd'hui particulièrement visibles dans la région Drâa-Tafilalet, qui affiche le taux de pauvreté le plus élevé au niveau national, et où se concentrent la majorité des territoires oasiens en déclin. Figuig, par exemple, est une ville oasienne du nord du Sahara. Abritant aujourd'hui 10 000 habitant-es, la ville est située au centre d'une palmeraie (dattes), à proximi-

té immédiate de la frontière algérienne. Territoire hostile au contrôle des sultans marocains, puis à la colonisation française, Figuig a été ensuite « punie » par le Protectorat, avec des restrictions d'accès aux ressources naturelles proches. Après l'indépendance, la ville se caractérise par son opposition au régime monarchique, qui riposte par la répression (arrestations, torture, disparition de nombreux activistes socialistes), mais aussi par la mise à l'écart de l'oasis des programmes de développement²⁷. Par ailleurs, les conflits frontaliers avec l'Algérie conduisent à un déclin de la palmeraie. Dès lors, l'émigration prend davantage une tournure définitive, et Figuig est aujourd'hui un territoire où le solde migratoire prend le pas sur le solde naturel. En conséquence, la ville est aujourd'hui sous dépendance complète des flux monétaires provenant de l'extérieur²⁸. Au final, les migrations, vers les grandes villes et l'Europe, expliquent que la ville ait perdu le quart de sa population depuis le milieu des années 1990.

Les territoires montagnards : caractérisés par leur enclavement spatial faiblement compensé par les investissements publics, les territoires de montagne subissent les effets de la dévitalisation de leur économie agricole. Leur déclin constitue l'aboutissement d'une politique d'aménagement, coloniale puis post-coloniale, qui ne leur a dans l'ensemble guère été favorable, pour des raisons politiques comme économiques. Comme l'indique Saïd Boujrouf, « les disparités internes entre la montagne et le reste du pays sont d'autant plus fortes au Maroc que très longtemps, les ethnies berbères habitant les montagnes se sont montrées très méfiantes, voire hostiles, aux initiatives du *Makhzen* (le pouvoir central marocain) et que, dès l'époque coloniale, sous le protectorat français (et encore très largement ensuite, après l'indépendance), l'effort

27. Gwenaëlle Janty, *Les enjeux de la préservation et du développement d'un paysage culturel. Le cas de la palmeraie de l'oasis de Figuig (Maroc)*, Thèse de doctorat en Environnement Milieux, techniques, sociétés, Université Paris 7, 2014.

28. *Ibid.*

d'équipement et de développement engagé par l'État a été dirigé surtout vers les plaines atlantiques... »²⁹ Les territoires montagnards restent marqués par de fortes dynamiques de déclin économique qui se traduisent par une faible capacité de polarisation sur les territoires ruraux qui les entourent, notamment au Moyen Atlas. Le déclin démographique qui affecte ces territoires aujourd'hui est d'autant plus visible que les espaces montagnards marocains se caractérisent par leur forte densité. C'est notamment le cas des provinces de Taza (11 communes en déclin), Khénifra (5 communes) et Azilal (3 communes). Par exemple, la région de Taza est localisée dans un massif montagneux de haute altitude. L'enclavement géographique n'a guère été compensé par l'État. Les populations berbères s'y sont traditionnellement montrées hostiles au pouvoir central, et la région reste sous-équipée aux plans routier, éducatif et sanitaire. L'économie reste limitée à des activités agropastorales à la rentabilité limitée. Dans cette région, le déclin s'explique là encore par un solde migratoire supérieur au solde naturel.

Les anciennes médinas : Territoires abritant un patrimoine architectural et des activités économiques traditionnelles, certains connaissent un ralentissement avec l'avènement du protectorat français. Ce ralentissement se traduit progressivement au plan social, par la paupérisation de la population résidente, puis au plan démographique. Les études réalisées par le Haut-commissariat au Plan montrent ainsi que ce sont les médinas historiques qui concentrent les formes les plus accentuées de précarité et de marginalité sociale au Maroc. Les recensements réalisés depuis 1982 montrent quant à eux que la quasi-totalité des anciennes médinas entrent dans un processus de déclin, qui s'accélère ensuite jusqu'à atteindre un taux d'accroissement annuel moyen de - 3 % durant la période intercensitaire 2004-2014. On trouve ici des tendances

29. Saïd Boujrouf, « La montagne dans la politique d'aménagement du territoire du Maroc », *Revue de géographie alpine*, vol. 84, n° 4, 1996, p. 38.

rapprochant le Maroc de pays du Nord, avec une paupérisation et un évidement des villes-centres au profit des périphéries. On note ainsi une accélération de la décroissance démographique dans les anciennes médinas au centre des grandes métropoles, qui perdent chaque année plusieurs milliers d'habitant-es (notamment des classes moyennes et aisées) pour la périphérie, en quête de maisons individuelles dans des lotissements occidentalisés. La décroissance touche les médinas les plus peuplées (Salé), et elle cohabite parfois avec des formes de gentrification touristique (anciennes médinas de Meknès et Tétouan, et surtout de Fès et Marrakech).

Les territoires agricoles productifs : dans ces régions (Souss, Gharb et Khémisset), l'agriculture a fait l'objet d'une intense « modernisation » débutée sous le Protectorat. La concentration des terres sous le Protectorat, poursuivie après l'indépendance, et le développement du machinisme débouchent sur un exode rural qui explique le déclin démographique de ces régions.

Enfin, outre ces grandes catégories de territoires particulièrement concernés par le déclin, le processus concerne plus ponctuellement des centres urbains isolés, de petite et moyenne taille. Les facteurs sont ici dépendants d'événements locaux, comme la fermeture de la zone industrielle entraînant le départ massif de la main-d'œuvre locale, le déclin de la pêche côtière en raison de la pollution causée par les rejets des complexes chimiques (régions de Safi, Essaouira), ou encore la construction d'une autoroute qui dévitalise les anciens bourgs routiers qui reposaient une économie dédiée au commerce de transit (restauration populaire, méchouis).

Notons que les cas les plus avancés de déclin cumulent souvent plusieurs des processus ici évoqués. C'est notamment le cas de Sidi Ifni, port de pêche situé à 150 km au sud d'Agadir, et de son arrière-pays de moyenne montagne. Territoire traditionnel d'opposition au pouvoir central, Sidi Ifni a bénéficié de son rattachement à l'Espagne de 1934 à 1969 : devenue capitale

de l'Afrique Occidentale Espagnole, la ville se voit alors dotée d'un nombre considérable d'équipements, dont un aéroport international. Déclassée administrativement en 1970, la ville se voit ensuite clairement « punie » dès le début des années de plomb. Pour Karine Bennafla et Montserrat Emperador Badimon, ce sont en effet « l'abandon d'une fonction de garnison, la suppression de la franchise douanière et la décision d'un « embargo » sur le développement planifié par Hassan 2 en 1972 au lendemain d'une tentative d'attentat contre lui en ville [qui] constituent le terreau du déclin »³⁰. Mais la question frontalière assombrit encore les perspectives de ce territoire : la limite administrative du Sahara occidental, un territoire hautement conflictuel, est proche. Ne bénéficiant pas des retombées des flux de la route littorale, qui la contourne, Sidi Ifni est également mise à l'écart du périmètre de l'agence publique de développement du Sud. L'ensemble de ces éléments défavorables alimentent les rumeurs locales, selon lesquelles l'État tente de « vider » le territoire de Sidi Ifni, pour le constituer en zone-tampon avec la frontière stratégique du Sahara occidental. La ville a connu un soulèvement en 2008, mené notamment par les « diplômés-chômeurs ».

Au final, le déclin des territoires marocains ressort partiellement de processus généraux observés au Nord par la recherche actuelle sur les *shrinking cities* : la transition démographique, la globalisation, le métropolisation, la désindustrialisation, l'évolution des migrations, l'enclavement géographique, l'étalement urbain. Mais d'autres facteurs cruciaux sont plus spécifiques au contexte : la poursuite de l'exode rural sous l'effet de la dégradation environnementale, et surtout, de l'accentuation des dynamiques de développement inégal par les politiques publiques. La polarisation des investissements sur l'axe métropolitain du littoral atlantique accompagne en

30. Karine Bennafla, Montserrat Emperador Badimon, « Le “Maroc inutile” redécouvert par l'action publique : les cas de Sidi Ifni et Bouarfâ », *Politique africaine*, n° 120, 2010, p. 71.

effet les dynamiques de périphérisation de l'ancien « Maroc inutile » du Protectorat. Celle-ci débouche actuellement sur la décroissance de territoires variés. Au-delà des seuls calculs stratégiques du « retour sur investissement » dans des territoires enclavés, on peut y lire les effets d'une politique d'abandon des territoires traditionnellement opposés au centre. Au cours des années 2000, ce Maroc en déclin voit l'émergence locale de nombreux mouvements de protestation, dont de nombreux se sont vus durement réprimés : Beni Taydi (2001), Tamassint (2004), Al Hoceima (2005), Bouarfa (2006), Sefrou (2007), Sidi Ifni (2008), Beni Mellal (2009), Sidi Bouaïf (2010)³¹.

Caractérisant ces mouvements comme une résurgence frondeuse du « Maroc inutile », Karine Bennafla et Montserrat Emperador Badimon relèvent ainsi que « la plupart des foyers de protestation sociale ne sont pas concernés par les politiques de développement territorial et sont situés hors du périmètre d'intervention des trois Agences publiques de développement régional. L'aire de compétence des agences couvre 75 % du territoire marocain, mais laisse à l'écart tout le centre montagneux du pays. »³². Étroitement différencié, le redéveloppement des territoires en déclin apparaît ainsi comme soumis à une logique politique : il résulte d'une sélection des périphéries par le centre. Comprendre ce processus nécessite de replacer la régulation du déclin territorial dans l'organisation politique du Maroc contemporain. Malgré l'ouverture progressive du régime au sortir des années de plomb, le fonctionnement

31. Lamia Zaki, « Maroc: dépendance alimentaire, radicalisation contestataire, répression autoritaire », *Alternatives Sud*, n° 4, 2008, p. 83-88 ; Souad Guennoun, « Maroc : soulèvements à Sidi Bouaïf », *CADTM*, 18 décembre 2010 ; Omar Aziki, « Situations des populations rurales et montagnardes au Maroc », *CADTM*, 17 juillet 2011 ; Koenraad Bogaert, « The revolt of small towns: the meaning of Morocco's history and the geography of social protests », *Review of African Political Economy*, vol. 42, n° 143, 2015, p. 124-140.

32. Karine Bennafla, Montserrat Emperador Badimon, « Le "Maroc inutile" redécouvert par l'action publique : les cas de Sidi Ifni et Bouarfa », art. cit., p. 69.

de celui-ci reste marqué par la prédominance des logiques clientélistes et notabiliaires sur les logiques idéologiques et institutionnelles³³. Cette situation explique le traitement différencié du déclin territorial. Afin de mettre en lumière ce phénomène important, nous allons à présent nous tourner vers les territoires où les dynamiques de décroissance sont les plus avancées : les villes minières.

3. Entre paternalisme, entrepreneurialisme et abandon : le rôle des rapports centre-périphéries dans le redéveloppement différencié des villes minières en déclin

Les villes minières entrées dans un processus de déclin constituent un angle intéressant pour prendre la mesure de la différenciation des politiques de redéveloppement marocaines. Nous montrerons qu'elles dépendent de la spécificité des rapports centre-périphéries, elles-mêmes héritées du Protectorat français. En effet, les villes minières constituent une création directe de ce dernier. Elles constituent même un cas extrême de la réorientation de l'économie du Maroc durant l'ère coloniale, qu'Abdelaziz Belal définit comme « une économie satellite », c'est-à-dire « une économie [...] dont la croissance est conditionnée par un “Centre” qui lui est extérieur, la production, les investissements et les échanges de l'économie « satellite » étant principalement déterminés par les besoins et les plans du “Centre”. »³⁴ De fait, selon Abdellah Ben Mlih, « l'appareil industriel colonial présente un profil radicalement différent de celui d'une économie capitaliste autocentrée : prédominance de l'activité extractive, faiblesse de la production manufacturière, faible capacité d'emploi de la main-d'œuvre

33. James Liddell, « Notables, clientelism and the politics of change in Morocco », *The Journal of North African Studies*, vol. 15, n° 3, 2010, p. 315-331.

34. Abdelaziz Belal, « Les perspectives de l'association Maghreb-CEE dans le développement économique du Maroc », *Bulletin économique et social du Maroc*, n° 131-132, 1976, p. 69.

(5 % de la population active), forte concentration géographique des activités industrielles. »³⁵

Ici donc, l'espace dépend étroitement d'une économie elle-même entièrement soumise à une demande extérieure, celle de la métropole. La fluctuation de cette demande, entièrement commandée depuis l'extérieur du territoire, explique les cycles de *boom and bust* traditionnellement connues par ces villes. Comme le résume Jean-François Troin, « dans le cas des gisements miniers, particulièrement isolés au Maroc et fort périphériques, la mise en valeur a été cyclique, correspondant étroitement aux périodes de forte demande du marché extérieur : c'était déjà une forme de soumission à l'économie mondiale quand l'on sait que les cours du manganèse ou de l'antimoine étaient fixés dans des bourses européennes et que ces cours commandaient l'activité de la mine ou sa mise en sommeil. Il en est résulté des développements heurtés des agglomérations minières, tantôt proliférantes, tantôt villes-fantômes. »³⁶

Les villes minières post-coloniales sont toujours soumises aux règles économiques du marché international, ce qui explique leur déclin. Mais elles sont également soumises aux règles politiques du régime national, ce qui explique cette fois la différenciation des politiques de redéveloppement dont elles font l'objet. La raison principale est à chercher du côté d'une caractéristique majeure du système politique marocain : le rôle crucial du clientélisme politique dans les rapports centre-périphérie. La capacité traditionnelle du régime politique marocain (le *Makzen*) à arbitrer entre des intérêts sociaux et territoriaux différents par des mécanismes de cooptation et de punition, explique *in fine* la trajectoire différenciée des territoires miniers en déclin. À partir du traitement dif-

35. Abdellah Ben Mlih, *Structures politiques du Maroc colonial*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 316.

36. Jean-François Troin, « Les régions périphériques de l'Est et du Sud marocains : vers de nouvelles formes d'intégration à l'espace national ? », art. cit., p. 148.

férencié des villes minières en déclin, nous retiendrons trois formes idéal-typiques : hyper-paternalisme ; hyper-entrepreneuralisme ; et enfin abandon et cartellisation.

Un redéveloppement « hyper-paternaliste » : Youssoufia et Khourigba

Khourigba et Youssoufia sont deux villes construites par l'Office Chérifien des Phosphates, compagnie minière alors sous contrôle européen, autour de l'extraction des gisements de phosphates découverts par les colons dans les années 1930. L'indépendance et la marocanisation de l'OCP ne modifient nullement son rôle clé dans l'urbanisation de ses territoires : la compagnie continue à construire et assurer la maintenance des quartiers destinés à loger ses employés. À partir des années 1960, et surtout après la sécheresse du début des années 1980, les quartiers clandestins connaissent en revanche un fort développement sous l'effet de l'exode rural. La ségrégation entre quartiers formels et quartiers informels (les habitant·es de Youssoufia évoquent le « mur de Berlin » pour désigner la ligne de chemin de fer et le *no man's land* qui la borde (figure 2), qui fait office de frontière de démarcation entre les deux parties de la ville) se double d'une fragmentation interne aux quartiers formels, puisque les cités européennes se subdivisent elles-mêmes en quartiers de cadres, de personnel intermédiaire et d'ouvrier·ères, chacune dotée de leurs propres équipements destinés à l'usage d'une catégorie précise de personnel minier.

Figure 2. Habitant traversant le no man's land de Youssoufia

Crédit photo : Max Rousseau, octobre 2019

La gestion de l'OCP se caractérise longtemps, dans la droite ligne des compagnies minières, par un paternalisme particulièrement développé, qui explique l'attractivité de ces territoires d'immigration et se déploie, outre la prise en charge directe du logement, des écoles et des infrastructures de base (eau, électricité), dans la pratique d'une politique salariale relativement généreuse et l'octroi de bénéfices sociaux rares au Maroc. Comme le résume Koen Bogaert, « l'OCP constituait pratiquement un État dans l'État. Travailler pour l'OCP était un privilège qui se transmettait souvent de père en fils »³⁷. Le cordon paternaliste reliant la compagnie minière à sa main-d'œuvre commence à se rompre à partir des années 1980, avec le recours de plus en plus massif de l'OCP à la mécanisation ainsi qu'à la sous-traitance des activités d'extraction et de

37. Koenraad Bogaert, « The revolt of small towns: the meaning of Morocco's history and the geography of social protests », art. cit., p. 134.

transformation. Peu après, la compagnie débute également un processus de désengagement de ses activités de gestionnaire urbain au profit de la municipalité. Par exemple à Youssoufia, l'OCP n'emploie plus que 2 000 agents, contre 13 000 dans les années 1970³⁸.

Dans un contexte de retrait de la « *compagny town* », le déclenchement du Printemps arabe de 2011 se teinte des enjeux locaux, les manifestant-es prenant pour cible la compagnie minière et lui réclamant directement des emplois. La réponse de l'OCP prend alors la forme d'une réactivation dans l'urgence d'une politique paternaliste décuplée : sous la pression locale des affrontements violents, et dans un contexte de contestation régionale, l'OCP lance rapidement un plan d'embauche de 6 000 enfants de mineurs et de jeunes de la région, couplé à un programme de formation rémunérée pour 15 000 jeunes supplémentaires. Malgré les accusations de clientélisme dans la sélection des bénéficiaires, la réponse hyper-paternaliste de l'OCP – de l'aveu même des cadres de l'OCP, de telles embauches massives après des décennies de politique de diminution de la main-d'œuvre démontrent à quel point la logique politique l'emporte sur la logique économique – permet le retour à la paix sociale, bien que celui-ci reste fragile. Alors que l'exportation de phosphates reste un enjeu économique majeur pour l'État, le climat de tension persistant – *sit-in* quotidiens pour l'accès à l'emploi, à l'eau et aux équipements – est contenu dans les deux villes par un dispositif policier et un quadrillage par les agents de surveillance (*moqadem*) importants. À Youssoufia, ville la moins bien lotie par le programme d'embauche et de formation – elle est surnommée le « centre de correction » car l'OCP y transférait les syndicalistes revendicatifs –, les investissements massifs réalisés dans des territoires proches sont perçus avec amertume : « On sait que Benguéir est privilégiée, mais qu'est-ce qu'on

38. Entretien réalisé avec le président du conseil communal, Youssoufia, novembre 2017.

peut faire ? C'est politique. L'OCP projetait même de déplacer tous ses retraités à l'OCP. Mais nous on aime la ville, on aime Youssoufia »³⁹.

Un redéveloppement hyper-entrepreneurial : Benguerir

Le contraste est en effet frappant à Benguerir. Dans ce petit centre minier situé à une soixantaine de kilomètres de Youssoufia, la réponse de l'OCP à la décrue de l'emploi minier et au déclin territorial prend une forme très différenciée : celle d'un redéveloppement hyper-entrepreneurial drainé par des investissements massifs. Benguerir accueille en effet désormais l'université de l'OCP, une université internationale destinée à attirer la jeunesse aisée marocaine et sub-saharienne (figure 3). C'est ici l'action d'un député local, ancien ministre délégué à l'Intérieur et conseiller du roi, qui s'avère déterminante. Dans la foulée de son élection aux législatives de 2007, il lance le Parti Authenticité et Modernité, principal parti administratif (soutenant la politique du Palais), et cherche pour ce faire à obtenir une forte adhésion dans sa circonscription, qui est également son lieu de naissance. Sa centralité au sein du *Makhzen* lui permet d'obtenir de l'OCP la construction de cet équipement. Celui-ci constitue la première pierre d'un projet plus vaste : la construction d'une « ville verte » sur les terres stérilisées par l'extraction de phosphates à Benguerir, destinée à attirer populations aisées et cadres de Marrakech (distante de 70 km et reliée par l'autoroute).

39. Entretien réalisé avec un syndicaliste, Youssoufia, novembre 2017.

Figure 3. L'université Mohammed VI Polytechnique, Benguerir

Crédit photo : Max Rousseau, novembre 2017.

Pour l'OCP, ces projets lui permettent de parer aux critiques croissantes liées à ses activités extractives (pollution, notamment au fluor, et épuisement des ressources naturelles). La compagnie minière tente ainsi d'obtenir une légitimité environnementale, tout en affichant des objectifs de développement urbain durable et en poursuivant sa diversification économique, puisque le groupe devient lui-même aménageur de ce méga-projet envisagé comme une « vitrine » de l'urbanisme durable. Pour le député et conseiller à l'origine des projets, l'intérêt est avant tout politique : il s'agit d'appuyer la monarchie dans la construction d'une force légitimiste face à la montée du Parti Justice et Développement (PJD, islamistes). C'est donc la sélection de Benguerir par le centre qui explique le coup de projecteur donnée actuellement sur la ville. Celle-ci fait figure de véritable laboratoire d'un redéveloppement hyper-entrepreneurial d'une ville en déclin.

En revanche, les bénéfices réels que pourra tirer la population locale de la création de ces espaces autarciques et coupés de leur environnement urbain restent incertains. Il est également permis de s'interroger sur le caractère écologique d'une opération présentée comme « la première ville verte en

Afrique », puisqu'à la ville nouvelle sont notamment supposés s'ajouter un « méga-parc d'attraction », un petit train et un téléphérique, un lac artificiel, un parc d'écosystème, un jardin botanique et parc accrobranche, et enfin « des terrains de sport multidisciplinaires (club équestre, tir au vol, golf semi-aride, ski sur neige artificielle, patinoire et VTT) et des infrastructures de sports extrêmes (vol de pente, saut à l'élastique, école de fantasia, circuit formule 3/moto et karting) »⁴⁰.

Abandon et cartellisation : Jerada

Enfin, le troisième type de stratégie de redéveloppement des villes minières en déclin est celui de l'abandon. Celui-ci résulte de deux éléments : une localisation au cœur du « Maroc inutile » ; et l'absence de liens avec le centre pour l'obtention de fonds destinés au redéveloppement. La région de Jerada en constitue un exemple éloquent. Située dans un cul-de-sac depuis la fermeture de la frontière avec l'Algérie, la région de l'Oriental apparaît comme faiblement stratégique, et les investissements de l'État y sont minimes. La région connaît un déclin continu de sa population rurale depuis 1982. De leur côté, la plupart des villes connaissent une croissance faible, nourrie de cet exode rural davantage que de leur dynamisme économique. Ce lent déclin est régulé *a minima* par l'État au moyen de ce que Jean-François Troin qualifie de « compensation », sous la forme de la création de nouvelles préfectures, à Jerada mais aussi, un peu plus au Sud, à Bouarfa après l'épuisement du filon de manganèse. Mais dans la région frontalière, la principale compensation reste la tolérance dont bénéficie la contrebande (carburants), qui constitue la principale « sou-pape de sécurité »⁴¹.

40. « L'OCP investit l'immobilier vert », *L'Économiste*, n° 3477, 2 mars 2011.

41. Jean-François Troin, « Les régions périphériques de l'Est et du Sud marocains : vers de nouvelles formes d'intégration à l'espace national ? », art. cit.

Dans cette région, le cas le plus extrême est celui de Jerada, qui connaît une chute continue de sa population depuis 1994. La ville est bâtie autour d'une mine de charbon, qui ferme en 1997 (figure 4). Elle connaît dès lors un processus rapide de paupérisation et de décroissance : de 59 000 habitant-es en 1994 à 44 000 habitant-es dix ans après. Au-delà de la seule ville-centre, l'ensemble de la province de Jerada connaît des dynamiques de déclin à la suite de la fermeture des mines, mais aussi des industries de transformation associées : charbonnages du Maroc à Jerada, Compagnie minière à Touissit, Zelidja à Sidi Boubker, fonderie du plomb à Oued El Heimer⁴².

Figure 4 : Chevalement à l'abandon, Jerada



Crédit photo : Max Rousseau, décembre 2018.

La ville et sa province ne bénéficient pas d'un effet métropolitain, puisque la grande ville proche est Oujda, elle-même en crise depuis la fermeture de la frontière algérienne dans les années 1990. Jerada ne bénéficie pas davantage de la redistribution clientéliste, car la ville ne possède qu'une petite élite localisée, dépourvue de relai national.

42. « Jerada, Laboratoire de développement », *L'Economiste*, n° 4946, 25 janvier 2017.

À partir du tournant des années 2000, l'État met en œuvre une politique régionale, à partir de l'Initiative royale pour le développement de l'Oriental de 2003. Mais celle-ci reste cantonnée à une « mise à niveau », c'est-à-dire une simple action sur le cadre physique (embellissement de la voirie, etc.). Celle-ci bénéficie au secteur du BTP local, étroitement lié aux élites locales, mais elle est loin de combler les attentes en matière d'emplois. Au final, la survie de la population de Jerada dépend aujourd'hui massivement de trois éléments. Le premier est la contrebande, déjà évoquée. Le second est une économie résidentielle elle-même internationalisée, puisque les anciennes familles de mineurs bénéficient des transferts d'argent effectués par leurs enfants émigré-es en Europe (Italie).

Enfin, le troisième constitue une forme extrême de clientélisme : trois années après la cessation d'activité de Charbonnages du Maroc, des agréments (concessions d'exploitation) ont été octroyées par le ministère des mines à une poignée d'entrepreneur-es de la ville, donnant naissance à un cartel contrôlant les ressources locales. Ceux-ci récupèrent et se partagent donc le monopole de l'extraction et de la distribution de charbon. Le système se voit verrouillé par la prise de pouvoir progressive de ces entrepreneur-es, surnommés localement les « barons », aux différentes échelles de gouvernement local (municipalité, province, région, puis Parlement). Cette situation place les mineurs, exerçant désormais leur activité dans un statut informel, dans une situation de dépendance extrême. Creusant eux-mêmes les puits de plus en plus profonds à l'aide de simples marteaux-piqueurs, les mineurs se voient condamnés à une prise de risque croissante (figure 5). La multiplication des morts au fond des puits clandestins ces dernières années a accru la tension à Jerada, jusqu'à ce que deux nouveaux décès en décembre 2017 mettent le feu aux poudres, déclenchant une nouvelle révolte. Bénéficiant d'une couverture médiatique internationale et réclamant des « alternatives de développement », les habitant-es de Jerada ont forcé

l'inscription du déclin de leur territoire à l'agenda national. La réponse actuellement poursuivie par le gouvernement prend actuellement la forme d'une répression des *leaders*, d'une mise sous tutelle des « barons », et de la création de coopératives minières et agricoles pour les jeunes habitant-es. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la réussite de cette stratégie de redéveloppement.

Figure 5 : Puits clandestin en activité, Jerada



Crédit photo : Max Rousseau, décembre 2018.

Conclusion : du Maroc inutile au Maroc en déclin

Ce chapitre visait ainsi à introduire frontalement la question du déclin territorial au Sud. Nous avons montré qu'au Maroc, le déclin constitue bien un phénomène important, puisqu'il concerne aujourd'hui un cinquième des communes. Par ailleurs, ce déclin s'étend sur l'ensemble du territoire national marocain, même si certains types de territoires sont surreprésentés. Le panorama que nous avons proposé montre que le déclin des territoires marocains ressort partiellement des processus relevés pour le Nord par la recherche actuelle

sur les *shrinking cities* : la transition démographique, la globalisation, la métropolisation, la désindustrialisation, l'évolution des migrations, l'enclavement géographique, l'étalement urbain. Mais trois facteurs découlant plus spécifiquement du contexte marocain ont été mis en lumière ici : le rôle de la crise climatique sur la dévitalisation de régions agricoles ; le rôle des conflits géopolitiques, avec leurs conséquences sur les frontières ; et enfin, le rôle du politique, dans un État plaçant les périphéries en situation de dépendance, et parfois d'abandon, de la part du centre. Si cette dimension « punitive » de la décroissance existe également au Nord, elle apparaît clairement comme un élément structurant dans la transition progressive du « Maroc inutile » vers le « Maroc en déclin ».

Cette transition, et ses conséquences sur les populations locales, expliquent que la question du déclin (et des alternatives de développement posées par l'extension de celui-ci) y constitue aujourd'hui l'objet d'une mise à l'agenda national à marche forcée, en raison des mobilisations croissantes dans ces territoires. Cette transition de l'agenda de la politique d'aménagement nationale depuis un seul « problème urbain » (émeutes urbaines dans les périphéries métropolitaines) vers un problème plus général de périphérisation territoriale (contestations émanant des villes petites et moyennes et des régions rurales aux prises avec un avenir incertain) rapproche ici encore le Sud du Nord. En revanche, l'avenir nous dira si cette mise à l'agenda débouchera, ou non, sur une inflexion et une convergence des politiques de redéveloppement, jusqu'alors hautement diversifiées en raison de la persistance d'un rapport étroitement sélectif du centre à ses périphéries.